

Les Cerqueux

Le journal de la commune des Cerqueux

2^{ème} trimestre 2020

Retrouvez-nous sur www.lescerqueux.mairie49.fr

L'équipe municipale

Le 15 mars dernier, vous avez élu une nouvelle équipe municipale. Suite à la pandémie du covid-19, celle-ci n'a pu être installée qu'en mai



De gauche à droite : Émilie Testard, Béatrice Balada, Majo Bâcle, Sébastien Sigonneau, Valérie Cillon, Louis-Marie Guetté, Joël Poupard, Nicolas Defrance, Jean-Pierre Thomas, Alain Rochais, Michel Le Breton, Claude Rouillard, Jean-Philippe Vion, Céline Thomas, Frédéric Point.

Résultat de l'élection du maire et des adjoints

L'élection du maire et des adjoints a eu lieu le 25 mai 2020.

Ont été élus :

M. Joël Poupard, maire

M. Louis-Marie Guetté, 1^{er} adjoint

M. Frédéric Point, 2^e adjoint

Mme Béatrice Balada, 3^e adjointe

M. Michel Le Breton, 4^e adjoint



Édito

Mesdames, messieurs, chers amis

Tout d'abord j'espère que vous allez tous bien, ainsi que vos proches.

Nous venons de vivre une crise sanitaire sans précédent, qui a frappé toutes les populations de la planète, par l'intermédiaire d'un virus microscopique.

Suite à cette pandémie, notre façon de vivre a été fortement perturbée avec un confinement strict pendant près de deux mois. Nous avons réappris les gestes de solidarité, que nous avions oubliés avant l'apparition du COVID-19.

Maintenant, nous allons devoir affronter une crise économique sévère et j'espère que toutes nos entreprises, artisans, commerçants, ne seront pas trop impactés.

Les services de la commune ont continué à fonctionner, évidemment, avec beaucoup de contraintes, mais nous avons assuré le maximum pour notre population. Je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour son implication.

L'agglomération du Choletais (ADC) nous a apporté un soutien très important; comme par exemple la fourniture de masques pour nous protéger dont la distribution a été assurée par l'ancien et le nouveau conseil.

La vie démocratique a été vivement affectée lors des élections municipales du mois de mars 2020. En effet l'équipe municipale qui a été élue le 15 mars n'a pas pu s'installer aux dates prévues par la loi électorale.

Par là-même, je tiens à vous remercier pour toute la confiance que vous nous avez témoignée lors du scrutin.

Après deux mois d'attente et grâce au respect du confinement de toute la population, nous avons procédé à l'élection du maire et des adjoints le lundi 25 mai 2020.

J'ai eu l'honneur d'être élu au poste de maire et, avec mon équipe, nous allons œuvrer pour améliorer la vie des Cerquoises et Cerquois.

Le temps est venu de nous remettre au travail au plus vite. Nous allons engager des discussions sur nos futurs projets, tels que la rénovation de la salle de sport ainsi que la fin de tous les travaux engagés par l'ancien conseil.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin, les articles de nos associations, ainsi que l'ensemble de la nouvelle équipe municipale avec la répartition des différentes commissions.

Je tiens personnellement à remercier Daniel Barbier qui, pendant le confinement, a assuré la transition avec une communication de tous les instants.

Je n'oublie pas non plus, toute l'équipe de l'ancien conseil municipal avec qui j'ai travaillé pendant six ans.

Je vous souhaite un très bon été 2020 et surtout prenez bien soin de vous en respectant les gestes barrières.

Joël Poupard

Sommaire

Les élections municipales.....	1
Edito	2
Etat civil.....	2
Calendrier des fêtes	2
Vie municipale.....	3
Les commissions municipales	3
Finances—Budget voté en mars 2020	5
Vie associative.....	5
Club de la retraite heureuse	6
Transport solidaire des Cerqueux	6
Familles Rurales	7
École Notre Dame de la Pierre Bleue.....	7
Somloiryzernay foot.....	6
Infos diverses	8

Carnet

Naissances

Maelys Saguez	25/11/2019
Anastasia Croix	26/11/2019
Zoé Brémond	27/11/2019
Diana Tuataane	28/11/2019
Gaëlle Michardière	04/12/2019
Morgan Hof	12/01/2020
Iona Menuault	13/04/2020
Rose Chaignaud	03/05/2020
Eden Guetté	26/05/2020



Décès

Joseph Longuet	01/12/2019
Raymond Jouteau	26/12/2019
Henri Fuseau	08/02/2020
Henri Guicheteau	20/05/2020

Calendrier des fêtes

En raison de l'épidémie de Coronavirus et des mesures sanitaires qui en découlent toutes les manifestations prévues entre le 14 mars 2020 et le 5 juillet 2020 ont été annulées.

Octobre

Dimanche 18	Repas des aînés
Samedi 24	Fête des familles de Soleine

Novembre

Samedi 7	Soirée du foyer des jeunes
----------	----------------------------

Décembre

Vendredi 4	Marché de Noël des écoles
------------	---------------------------



Les commissions municipales

Affaires sociales, petite enfance, culture, animation, information

Responsable : Frédéric Point

Membres : Majo Bâcle
Valérie Cillon
Michel Le Breton
Émilie Testard
Céline Thomas
Jean-Philippe Vivion

Développement et cadre de vie

Cette commission regroupe l'urbanisme, la voirie, l'assainissement, les affaires agricoles, les espaces verts, l'aménagement, les sentiers de randonnées, les bâtiments communaux, les équipements sportifs, le matériel et l'environnement.

Responsables Béatrice Balada et Michel Le Breton

Membres Majo Bâcle
Nicolas Defrance
Louis-Marie Guetté
Céline Thomas
Jean-Pierre Thomas
Émilie Testard
Alain Rochais
Claude Rouillard
Sébastien Sigonneau
Jean-Philippe Vivion

Budget et finances

Responsable Joël Poupard

Membres Louis-Marie Guetté
Frédéric Point
Béatrice Balada
Michel Le Breton
Nicolas Defrance
Alain Rochais
Claude Rouillard.

Commission d'appel d'offres

Responsable Joël Poupard

Membres Louis-Marie Guetté
Frédéric Point
Michel Le Breton
Béatrice Balada
Alain Rochais
Claude Rouillard.

Désignation des délégués

Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire (SIEMI)

Titulaire Louis-Marie Guetté
Suppléant Jean-Pierre Thomas

Correspondant défense : M. Michel Le Breton

Correspondant sécurité civile : Mme Béatrice Balada

Commission de contrôle de la liste électorale : Conseiller municipal dans l'ordre du tableau : Valérie Cillon

Agglomération du Choletais

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le représentant de la commune est désigné suivant l'ordre du tableau du conseil municipal

Titulaire : Joël Poupard
Suppléant : Louis-Marie Guetté

Délégation du conseil municipal au maire

M. le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

- ♦ De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- ♦ D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle,
- ♦ De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal soit 1 000 €.
- ♦ De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal soit 200 000 €.

Indemnités de fonction au maire et aux adjoints

Sur proposition du maire, le conseil municipal fixe les indemnités suivantes :

Indemnité de fonction du maire - le montant est fixé à 90 % du taux maximal soit 1 410.68 € par mois.

Indemnité de fonction des adjoints - Le montant est fixé au taux maximal soit 416.16 € par mois et par adjoint.

Barème service enfance 2020-2021 – Le conseil municipal décide de reconduire les tarifs de l'année 2019-2020.

Cantine scolaire

Prix du repas	4.00 €
Pénalité*	4.00 €

*En cas d'absence ou de présence non prévenu

Accueil périscolaire du matin et du soir :

Quotient familial inférieur à 600	2.87 €/heure
Quotient familial entre 601 et 900	2.97 €/heure
Quotient familial entre 901 et 1200	3.07 €/heure
Quotient familial supérieur à 1201	3.17 €/heure
Pénalité en cas de présence non réservée :	4 €

Accueil périscolaire du mercredi et accueil de loisirs des petites vacances

Quotient familial inférieur à 600	1.15 €/heure
Quotient familial entre 601 et 900	1.25 €/heure
Quotient familial entre 901 et 1200	1.35 €/heure
Quotient familial supérieur à 1201	1.45 €/heure
Sortie	3.45 €
Repas	4.00 €

Un temps de présence minimum de 3 heures est facturé.

Questions diverses

Covid-19 – Suite au déconfinement, l'école a repris le 14 mai avec 68 élèves répartis en deux groupes. Les enfants sont accueillis deux jours par semaine à l'école. Pour les familles qui n'ont pas de moyen de garde les jours où ils ne vont pas à l'école, un service de garde a été organisé à la maison de l'enfance avec le personnel du service animation. En moyenne, 8 enfants ont été accueillis chaque jour du 14 au 29 mai 2020. Depuis le 2 juin, l'école accueille 88 élèves toujours répartis en deux groupes et la moyenne des enfants accueillis à la maison de l'enfance est passée à 10 enfants.

Le service mis en place par la commune est gratuit.

Le gouvernement vient d'annoncer la mise en œuvre d'un dispositif autour des activités liées au Sport, à la Santé, à la Culture, et au Civisme (dispositif résumé par "2S2C"). L'État participe à hauteur de 110 € par jour et par groupe de 15 élèves. Une convention va être signée avec les services de l'Éducation Nationale.

Extension entreprise Transports Brémond – Le projet d'extension prévue à l'est du site nécessite une modification du Plan Local d'Urbanisme car la zone 2AUY est actuellement située au nord du site. Le processus de modification du PLU devait être engagé suite à une réunion qui a eu lieu le 15/11/2019 entre l'entreprise, l'Agglomération du Choletais et le maire de la commune.

Malheureusement, à ce jour, rien n'a été fait ce qui a pour conséquence de retarder le projet d'extension. La procédure de modification démarrera à partir du mois d'août et devrait durer 10 à 12 mois.

Incivilités – Jean-Philippe Vivion a constaté que de nombreux détritus sont jetés dans les fossés et sur le bord des routes. Il suggère de sensibiliser la population par le biais d'une information ou d'actions à mener dans ce domaine.

Écopoint - Nicolas Defrance demande si on a une date de fermeture de l'écopoint des Cerqueux. A ce jour, il n'y a pas de date. L'écopoint devrait fermer lorsque la nouvelle déchetterie d'Yzernay sera en service.

Fibre – Claude Rouillard fait remarquer que les propriétaires ont été invités à élaguer les haies et les arbres situés sur le passage de la fibre en campagne mais que la commune n'a pas encore procédé à l'élitage. Les travaux sont commandés. Actuellement des employés de l'entreprise SMT, filiale d'Anjou Fibre, démarchent certains habitants du centre-bourg pour leur demander l'autorisation de passer des fils en façade des maisons et de poser des boîtiers. Cette opération est nécessaire lorsque l'enfouissement des réseaux n'a pas pu être fait. Les maisons concernées ont déjà des fils électriques et téléphonique en façade.

Pistes cyclable – Alain Rochais demande si on peut créer des pistes cyclables afin d'assurer plus de sécurité pour les cyclistes. Cette demande devra être étudiée par la commission développement du cadre de vie.

Pêche – Sébastien Sigonneau signale que l'accès à l'étang du Cormier sera limité durant l'enduro de pêche qui se déroulera du 5 juin 2020 à 16h00 au dimanche 7 juin à midi. Ceci afin de limiter les regroupements.

UAC – Claude Rouillard demande si le bar de l'UAC pourrait ouvrir le dimanche lorsqu'il y a des messes. L'UAC a décidé de fermer le bar fin 2019 car il y avait très peu de fréquentation. Ce point est à examiner entre les demandeurs et l'association concernée. A noter qu'une éventuelle ouverture ne pourra être envisagée qu'en fonction de la disponibilité de la salle.

Entretien des bâtiments et intercommunalité

En réponse à la question de Majo Bâcle, l'entretien des bâtiments est assuré par le service technique de la commune elle-même et non par l'Agglomération du Choletais.

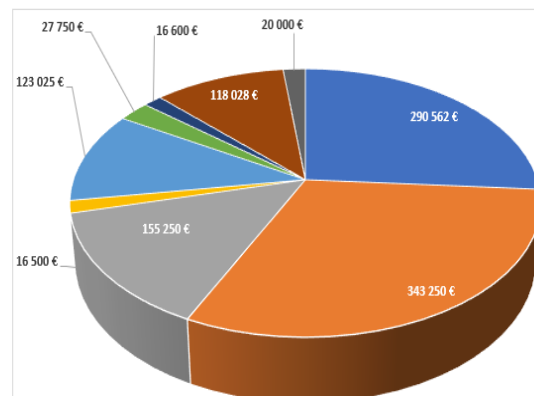
Visite du Sous-Préfet – M. Mohamed SAADALLAH, Sous-Préfet de Cholet souhaite rencontrer les membres du conseil municipal, cette visite sera programmée avant une prochaine réunion du conseil municipal.

Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 9 juillet à 20h30

Finances — Budget voté en mars 2020

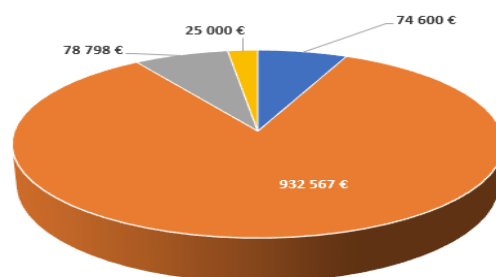
Dépenses de fonctionnement

26,15 %	Charges à caractère général.....	290 562 €
30,90 %	Charges de personnel.....	343 250 €
13,97 %	Autres charges de gestion courante	155 250 €
1,49 %	Charges financières	16 500 €
11,07 %	Charges exceptionnelles.....	123 025 €
2,50 %	Amortissements	27 750 €
1,57 %	Atténuation de produits.....	16 600 €
10,62 %	Virement à la section d'investissement ..	118 028 €
1,80 %	Dépenses imprévues	20 000 €
	Total des dépenses	1 110 965 €



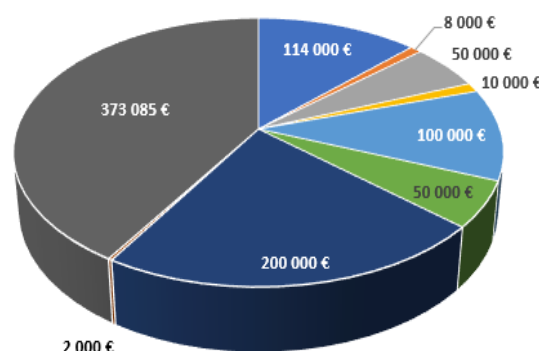
Recettes de fonctionnement

6,71 %	Vente de produits.....	74 600 €
83,95 %	Impôts et taxes.....	932 567 €
7,09 %	Dotations & participations	78 798 €
2,25 %	Autres produits de gestion courante	25 000 €
	Total des recettes	1 110 965 €



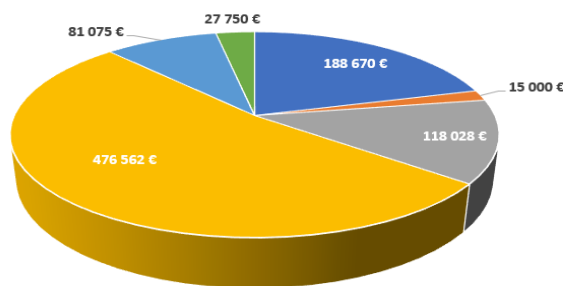
Dépenses d'investissement

12,57 %	Remboursements d'emprunts	114 000 €
0,88 %	Travaux SIEML.....	8 000 €
5,51 %	Achat de matériel.....	50 000 €
1,16 %	Travaux sur terrains	10 000 €
11,02 %	Gros travaux de bâtiments.....	100 000 €
5,51 %	Gros travaux de voirie.....	50 000 €
0,22 %	Centre bourg.....	3 000 €
22,05 %	Salle de sport.....	200 000 €
41,13 %	Non affecté (dépenses imprévues)	373 085 €
	Total des dépenses	907 085 €



Recettes d'investissement

20,80 %	Solde reporté.....	188 670 €
1,65 %	Subvention	15 000 €
13,01 %	Virement de la section de fonctionnement ..	118 028 €
3,06 %	Amortissements	27 750 €
8,94 %	Vente de terrain	81 075 €
52,54 %	Dotations, TVA	476 562 €
	Total des recettes.....	907 085 €



Endettement pluriannuel (capital et intérêts)

Année	Annuité	Année	Annuité	Année	Annuité	Année	Annuité
2020	126 509.70 €	2021	120 046.05€	2022	116 056.57 €	2023	65 014.31 €

La vie associative

Club de la retraite heureuse

Corona ... Corona ... Il est toujours là ...

Alors quoi dire de ces derniers mois...

Oui, le 11 mars le repas du printemps a bien eu lieu, et nous avons passé une bonne journée en compagnie des AMIS DU DONJON, mais déjà nous commençons à prendre des distances... Sans le savoir encore, quand on voit ce qui c'est passé par la suite, nous étions dans le vrai. Heureusement, le délai de 15 jours passent, pas de malades, un soulagement pour tous.

Alors la décision est prise le club sera fermé pour une durée indéterminée. Les réunions du jeudi, les concours, la petite sortie, tout est arrêté sans savoir quand nous pourrons reprendre. Le principal est de rester en bonne santé, mais, toujours confiné seul(e) face à soi-même, le temps est bien long. Mais, suivons les consignes données et vivement que la vie reprenne un peu plus normalement.

Malgré notre statut de « vieux à risques » pour soi et pour les autres, nous pensons à vous tous. La vie active est chamboulée, les enfants des écoles, les commerces, etc...etc...

MERCI à tous nos soignants dans cette période difficile, ils donnent sans compter, MERCI.

On peut facilement imaginer la vie de famille de chacun selon les joies, les rassemblements manqués. Les peines aussi, les deuils, depuis février deux membres du club nous ont quittés. Ayons une pensée pour eux et leurs familles.

Terminons sur une note plus gaie, le 31 mai, les Cerqueux compte une centenaire, Marie Brochard en résidence à Soleine. C'est une fidèle du club, bonne route avec nous, Marie, encore longtemps .



Transport solidaire des Cerqueux

Bonjour à tous,

Notre Assemblée Générale devait avoir lieu en avril. Les invitations étaient prêtes. La salle était réservée. Et paf ! Un tout petit virus très méchant nous a tous obligés à rester confinés.



Plus sérieusement, il ne nous semble pas judicieux de réunir des personnes fragiles maintenant. Le Conseil d'Administration a décidé d'envoyer le fruit de ses réflexions aux adhérents. En voici la teneur :

Chers amis adhérents,

Nous n'avons pas pu vous inviter à notre Assemblée Générale ; elle était prévue en avril, au moment du confinement. Nous n'allons pas vous faire courir de risques en vous réunissant maintenant.

Nous vous faisons parvenir quelques préconisations fortes :

- ⇒ *N'utilisez le service de transport qu'en cas d'absolue nécessité.*
- ⇒ *Respectons la distance d'1 mètre minimum entre chacun. Evitons de nous serrer la main ou de nous faire la bise.*
- ⇒ *La personne transportée doit monter à l'arrière, de préférence côté droit.*
- ⇒ *Le port du masque est obligatoire.*
- ⇒ *Pensez à vous laver les mains avant et après le transport.*

Nous vous rappelons plus que jamais que les chauffeurs sont bénévoles. Nous n'allons pas leur demander de se mettre en danger. Que chacun prenne soin de sa santé.

Les membres du Conseil d'Administration

Nous avons aussi décidé de ne pas faire payer la cotisation de 2020. C'est un cadeau bien mince, mais c'est un cadeau offert de bon cœur.

N'ayant pu le présenter à l'Assemblée Générale, je profite de cette tribune pour vous dire que nous avons un nouveau chauffeur : Patrick Baudon. Merci à lui ! Que les autres chauffeurs ne soient pas jaloux ; nous les remercions aussi bien sincèrement.

Portez-vous bien ! Soyez optimistes tout en étant prudents !

Familles Rurales

La pandémie du coronavirus nous a contraints à cesser toutes nos activités depuis le 15 mars 2020 et ceci jusqu'à la fin du mois de juin.

Pour la saison 2020—2021, nous reconduisons nos deux activités.



20 séances dans l'année
(de septembre 2020 à juin 2021)

Horaire : de 15h30 à 18h30

Lieu : local Familles Rurales (3, rue du Sacré Cœur).

Tarif : 100 € pour l'année avec possibilité de payer en deux fois.

Renseignements et inscriptions auprès de

Martine Vergniault—Tél. 06.65.69.29.24

La carte Familles Rurales

Pour nos activités, la carte Familles Rurales n'est pas obligatoire. Si vous voulez la prendre, son tarif est de 20 € (en supplément). Elle permet d'obtenir de nombreuses réductions chez les partenaires de Familles Rurales.

École Notre Dame de la Pierre Bleue

Reprise de l'école après le confinement :
l'après 14 mai...



Après la période de confinement, certains élèves ont repris le chemin de l'école. Du 14 mai au 29 mai, 68 élèves ont été accueillis. Afin de respecter le protocole sanitaire, il a fallu scinder les classes en deux : un groupe le lundi et jeudi et un autre groupe le mardi et le vendredi.

Grâce au partenariat de la municipalité, les élèves dont les parents n'avaient aucun moyen de garde ont pu être accueillis en accueil garderie.

Pour les élèves qui restaient à la maison, les enseignantes ont continué d'envoyer le travail par le biais du site internet ou par mail.

Pour les plus petits, des rendez-vous par Visio sont programmés pour qu'il reste un lien entre les élèves.

D'une manière générale, les élèves étaient contents de reprendre le chemin de l'école, surtout pour se revoir entre « copains ». Après plusieurs jours, les élèves s'expriment d'être un peu frustrés de ne pas pouvoir voir les élèves accueillis les autres jours. Dans certaines classes, des dessins ou des petits mots ont été envoyés entre élèves.

Fitness

Chaque mercredi, de septembre à juin, (sauf pendant les vacances de Noël), Ophélie Auzureau nous propose des séances variées : de 20h15 à 21h15 à la salle du Cormier

- ⇒ Renforcement musculaire
- ⇒ Gym douce (pilates, yoga, tai-chi)
- ⇒ Cardio danse, L.I.A. (Low Impact Aerobic)
- ⇒ Cardio training

Tarif : 120 € pour l'année avec possibilité de payer en deux fois.

40 séances dans l'année (soit 3 €/séance)

Renseignements et inscriptions auprès de

Laurence Vivion — Tél. 06.17.39.05.84
laurence.vivion@wanadoo.fr

Aurélien Sigonneau — Tél. 06.11.10.66.12
vival.lescerqueux@orange.fr

Les enseignantes ont pu constater que les parents s'étaient bien investis et que les enfants avaient bien travaillé à la maison.

A partir du 2 juin, les groupes classes se sont un peu plus complétés. Nous accueillons 88 élèves sur les 107 au total.

La fin de l'année va se poursuivre avec des moments un peu festifs tout de même. Les enfants auront l'occasion de se déguiser lors du 100^{ème} jour d'école les 11 et 12 juin, ils vont préparer la fête des parents. De plus, les enfants organisent aussi un spectacle virtuel de Kermesse : les enfants apprendront des danses et seront filmés. La vidéo sera ensuite envoyée aux familles.

Une fin d'année inédite mais qui s'organise bien avec la bonne volonté de tous !



Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Lundi	de 9h00 à 12h15
Mardi	de 8h00 à 12h15 et de 15h00 à 17h30
Mercredi	de 8h00 à 12h00
Jeudi	de 8h00 à 12h15 et de 15h00 à 17h30
Vendredi	de 8h00 à 12h15 et de 15h00 à 17h30
Samedi	de 9h00 à 12h00



Coordonnées :

2 et 4, rue du Vieux Logis
Téléphone : 02.41.55.90.12

Mail : mairie.cerqueux@orange.fr
Site internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Retrouvez-nous également sur Facebook



Portail famille Berger-Levrault :

<https://portail.berger-levrault.fr/24262/accueil>

Pour les inscriptions à la cantine, à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs

Vos démarches

Pour vos démarches administratives, rendez-vous sur le site de l'ANTS.

Carte grise :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Permis de conduire :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Carte d'identité et passeport :

<https://predemande-cni.ants.fr>

Le prochain bulletin d'information paraîtra mi-septembre.

Les articles doivent parvenir au secrétariat de mairie avant le jeudi 3 septembre 2020.

Écopoint

Notre écopoint, qui était fermé depuis le 15 mars 2020, est de nouveau ouvert, aux horaires habituels, depuis le 6 juin 2020.

Horaires

Lundi de 11h00 à 12h00
Samedi de 10h30 à 13h00



Ordures ménagères

Nous vous rappelons que les lingettes désinfectantes, les masques et les gants doivent être jetés dans les **poubelles noires** et non dans les bacs jaunes et encore moins dans la rue ou dans la nature.

Bulletin municipal de la commune des Cerqueux.

Tirage à 200 exemplaires

Directeur de la publication :
Joël Poupard

Commission information-animation : Frédéric Point, Valérie Cillon, Céline Thomas, Marie-Josèphe Bâcle, Michel Le Breton, Émilie Testard, Jean-Philippe Vivion

Crédit photos :
Mairie des Cerqueux

Maquette & impression :
Services municipaux

Copieur Konica Minolta Bizhub 308

L'édition du présent numéro a été mise en ligne sur le site internet www.lescerqueux.mairie49.fr le mardi 16 juin 2020.



TLC
TÉLÉVISION LOCALE
DU CHOLETAIS

FAITES-NOUS PART DE VOTRE ACTUALITÉ
Élus, entreprises, commerces, associations, culture, sport ...

RENTREZ EN CONTACT AVEC NOUS

☎ 02 41 62 16 66 ✉ tlcredaction@orange.fr

VOUS REVOIR

TNT canal 33
Box Orange 378
Freebox 918

 tlc-cholet.com
 Television Locale du Choletais
 TLC (@tlcredaction)

Bibliothèque des Cerqueux

Lancement du Biblio'drive !

La bibliothèque vous propose désormais une permanence par semaine tous les samedis matins de 10h à 12h.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone le lundi après-midi ou par mail si vous avez besoin d'aide ou de conseils de lecture.

Nous restons disponibles pour toutes questions.

BIBLIO'DRIVE
MODE D'EMPLOI

- Je choisis**

e-changes.cholet.fr
Je cherche un titre précis.
Je coche le filtre "Cerqueux" pour connaître la disponibilité du livre dans ma bibliothèque.

Conseils personnalisés
Je demande un genre, un auteur...

Lot surprise
Jeunes ou adulte
Je me laisse surprendre.
- Je réserve**

Par mail
jusqu'au jeudi 22h
bib_cerqueux@choletagglomeration.fr
Merci d'indiquer vos noms, prénoms et numéros de téléphone.

Par téléphone
le lundi de 13h à 17h
02-41-29-25-83
- Je retire ma commande**

Je reçois une confirmation de réservation.

Je me présente seul à la permanence avec mon propre sac.

Merci de respecter les gestes barrières
(gel hydroalcoolique avant de se présenter, distanciation physique et port du masque recommandé.)